

اوطو هول
Auto Hall

- **Avis de convocation des actionnaires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2023**
- **Résultats financiers au 31 décembre 2022**



اوطو هول Auto Hall

Société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams
Siège social : Casablanca – 64, avenue Lalla Yacout
R.C. n°137 à Casablanca

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la société Auto Hall, société anonyme au capital de 502 945 280 dirhams, sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Casablanca, km12 autoroute Casablanca-Rabat,

le Mercredi 31 mai 2023, à 11 heures,

à l'effet de délibérer et de statuer sur les points à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport des commissaires aux comptes concernant le même exercice,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que modifiée et complétée,
- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Mandat d'administrateurs,
- Mandat des commissaires aux comptes,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion. Ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire habilité.

Conformément aux dispositions de loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de ladite loi, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée.

La société tient à la disposition des actionnaires l'ensemble des informations relatives à la réunion : modalités de participation et de vote, états de synthèses de l'exercice 2022, rapports de gestion et des commissaires aux comptes sur son site web : www.autohall.ma.

PROJET DE RESOLUTIONS EXERCICE 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir constaté :

- qu'elle a été régulièrement convoquée,
- qu'elle réunit le quorum du quart au moins du capital social pour la tenue des assemblées générales ordinaires prévu par la loi et par l'article 29 des statuts,
- que les modalités de participation et de vote, le rapport de gestion, le texte et l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2022 ainsi que leur rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi n°17/95 telle que complétée et modifiée, l'inventaire, les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2022, ont été tenus à la disposition des actionnaires à partir de la date de convocation de l'assemblée,

décide de délibérer valablement sur les questions inscrites à l'ordre du jour et donne en conséquence décharge de sa convocation régulière au Conseil d'administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n°17/95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs	265 696 003,82
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de	Dhs	11 511 843,78
forme un total de	Dhs	277 207 847,60
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende	Dhs	176 030 848,00
au poste autres réserves	Dhs	100 000 000,00
au poste report à nouveau	Dhs	1 176 999,60
soit un total de	Dhs	277 207 847,60

A la suite de cette affectation :

- Il sera attribué un dividende de 3,5 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social. Conformément à l'article 32 des statuts, l'assemblée décide la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 3 juillet 2023.
- Le montant des réserves facultatives d'un montant de 496.402.127,57 dirhams sera augmenté et formera un nouveau solde de 596.402.127,57 dirhams.
- Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 1 176 999,60 dirhams, sera diminué et formera un nouveau solde créditeur de 1 176 999,60 dirhams

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Abdellatif GUERRAOUI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Khalid CHEDDADI pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur M'hamed SAGOU pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2028.

HUITIEME RESOLUTION

En conséquence de la cinquième, de la sixième et de la septième résolution, le Conseil se compose comme suit et les mandats des Administrateurs prendront fin avec les Assemblées appelées à statuer sur les comptes des exercices indiqués ci-après :

Monsieur Abdellatif GUERRAOUI.....	Président	2028
Lalla Zoubida EL YACOUBI.....	Administrateur.....	2025
Lalla Noufissa EL YACOUBI.....	Administrateur.....	2025
Moulay Omar CHERKAOUI.....	Administrateur.....	2025
Moulay Souleimane CHERKAOUI.....	Administrateur.....	2025
Monsieur Khalid CHEDDADI.....	Administrateur.....	2028
Madame Nadia FASSI FEHRI.....	Administrateur indépendant.....	2027
Monsieur Karim GHELLAB.....	Administrateur.....	2026
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur.....	2025
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH.....	Administrateur indépendant.....	2023
Monsieur M'hamed SAGOU.....	Administrateur indépendant.....	2028
La société AMANA.....	Administrateur.....	2023

représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Mazars Audit & Conseil pour une durée de trois années qui prendra fin avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide, en application des dispositions de l'article 163 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, de nommer le cabinet Hdid et Associés, représenté par Monsieur Mohamed HDID en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années qui prendra fin avec l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025 et ce, en remplacement du cabinet Fidaroc Grant Thornton, qui a procédé à la certification des comptes de la société pendant une période supérieure à 12 ans.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2022.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Le Conseil d'administration

COMPTES SOCIAUX

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			Exercice 2021
	BRUT	AMORT & PROV	NET	
Immobilisation en non valeurs(A)	59 819 014,53	35 387 693,43	24 431 321,10	32 683 097,94
*frais préliminaires		0,00	0,00	21 271,20
*charges à répartir sur plusieurs exercices	59 819 014,53	35 387 693,43	24 431 321,10	32 661 826,74
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
*immobilisation en recherche et développement	0,00		0,00	0,00
*brevets,marques,droits et valeurs similaires	0,00		0,00	0,00
*fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (c)	828 093 098,59	354 408 074,23	473 685 024,36	399 982 929,75
*terrains	147 095 510,29		147 095 510,29	147 398 889,50
*constructions	397 789 223,14	242 781 805,68	155 007 417,46	142 319 691,20
*installations techniques,materiel et outillage	53 625 052,98	39 424 464,71	14 200 588,27	14 401 520,07
*matériel de transport	137 839 571,42	18 816 815,74	119 022 755,68	63 950 698,46
*mobilier,materiel de bureau	76 926 343,79	53 384 988,10	23 541 355,69	18 670 850,15
*autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
*immobilisations corporelles en cours	14 817 396,97		14 817 396,97	13 241 280,37
Immobilisations financières(D)	802 119 105,00	0,00	802 119 105,00	792 119 105,00
*prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	36 215,00
*autres créances financières				
*titres de participation	802 082 890,00		802 082 890,00	792 082 890,00
*autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion,actif(E)				
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
total I (A+B+C+D+E)	1 690 171 218,12	389 795 767,66	1 300 375 450,46	1 224 925 132,69
Stocks(F)	157 164 570,45	16 050 065,20	141 114 505,25	79 040 955,35
*marchandises	154 015 157,97	16 035 542,58	137 979 615,39	76 296 678,70
*Matières et fournir Consommables				
*produits en cours	3 149 412,48	14 522,62	3 134 889,86	2 744 276,65
*produits intern et prod résid.				
*produits finis				
Créances de l'actif circulant(G)	1 831 056 797,87	47 084 189,57	1 783 972 608,30	1 169 093 540,06
*fournis,débiteurs,avances et acomptes	41 193 006,63		41 193 006,63	44 924 013,68
*clients et comptes rattachés	1 072 980 005,64	47 084 189,57	1 025 895 816,07	600 476 075,90
*personnel	4 180 229,69		4 180 229,69	5 693 527,88
*Etat	114 951 174,35		114 951 174,35	64 635 565,95
*comptes associés et sociétés du groupe	593 978 752,89		593 978 752,89	430 670 812,78
*autres débiteurs			0,00	10 391 000,00
*comptes de régularis.Actif	3 773 628,67		3 773 628,67	12 302 543,87
Titres et valeurs de placement (H)			0,00	0,00
Ecarts de conversion,actif(I) (éléments circulants)	6 682,57		6 682,57	2 992,00
total II (F+G+H+I)	1 988 228 050,89	63 134 254,77	1 925 093 796,12	1 248 137 487,41
Trésorerie,actif				
*chèques et valeurs à encaisser	1 535 253,87		1 535 253,87	326 579,93
*banques TG et CP	29 561 158,53		29 561 158,53	55 966 569,72
*caisse,régie d'avance et accreditifs	1 207 975,80		1 207 975,80	4 409 830,74
total III	32 304 388,20	0,00	32 304 388,20	60 702 980,39
total général I+II+III	3 710 703 657,21	452 930 022,43	3 257 773 634,78	2 533 765 600,49

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

	opérations propre à l'exercice I	des exercices précédents 2	totaux de l'exercice 3=1+2	totaux de l'exercice 3=1+2
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	3 353 625 966,75		3 353 625 966,75	3 666 221 174,08
*ventes de biens et services produits	183 217 687,26		183 217 687,26	175 717 238,75
*chiffre d'affaires	3 536 843 654,01	0,00	3 536 843 654,01	3 841 938 412,83
*variation de stocks de produits (+) (-)			0,00	0,00
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
*subventions d'exploitation			0,00	0,00
*autres produits d'exploitation	2 776 800,00		2 776 800,00	3 776 000,00
*reprises d'exploitation,transfert de charges	3 627 604,05		3 627 604,05	3 284 711,44
total I	3 543 248 058,06	0,00	3 543 248 058,06	3 848 999 124,27
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	2 889 599 035,35	0,00	2 889 599 035,35	3 182 716 917,27
*achats consommés(2)de matières et fournitures	37 608 323,43	437 099,22	38 045 422,65	44 262 983,24
*autres charges externes	217 429 647,38	207 852,10	217 637 499,48	183 531 191,22
*impôts et taxes	11 406 847,17	1 705 197,26	13 112 044,43	11 718 565,41
*charges de personnel	196 855 953,50		196 855 953,50	192 174 649,77
*autres charges d'exploitation	5 195 829,78		5 195 829,78	5 050 961,48
*dotations d'exploitation	66 983 884,78		66 983 884,78	65 574 306,73
total II	3 425 079 521,39	2 350 148,58	3 427 429 669,97	3 685 029 575,12
résultat d'exploitation (I-II)	118 168 536,67	-2 350 148,58	115 818 388,09	163 969 549,15
produits financiers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	32 000 000,00		32 000 000,00	18 500 000,00
*gains de change	33 235,13		33 235,13	13 109,05
*intérêts et autres produits financiers	23 012 296,59		23 012 296,59	9 071 312,45
*reprises financières ;transferts de charges	2 992,00		2 992,00	0,00
total IV	55 048 523,72	0,00	55 048 523,72	27 584 421,50
charges financières				
*charges d'intérêts	28 718 631,52		28 718 631,52	10 098 500,39
*pertes de change	22 820,40	1 329,20	24 149,60	2 647,99
*autres charges financières	321,20		321,20	0,00
*dotations financières	6 682,55		6 682,55	2 992,00
total V	28 748 455,67	1 329,20	28 749 784,87	10 104 140,38
résultat financier (IV-V)	26 300 068,05	-1 329,20	26 298 738,85	17 480 281,12
résultat courant (III+VI)	144 468 604,72	-2 351 477,78	142 117 126,94	181 449 830,27
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	247 371 586,94		247 371 586,94	218 396 297,82
*autres produits non courants	27 513 173,49		27 513 173,49	6 902 095,43
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes;transferts de charges				
total VIII	274 884 760,43	0,00	274 884 760,43	225 298 393,25
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	70 237 799,07		70 237 799,07	75 507 750,44
*subventions accordées			0,00	0,00
*autres charges non courantes	40 869 431,48	0,00	40 869 431,48	7 550 856,55
*dotations non courantes aux amortis. et aux prov.			0,00	0,00
total IX	111 107 230,55	0,00	111 107 230,55	83 058 606,99
résultat non courant (VIII-IX)	163 777 529,88	0,00	163 777 529,88	142 239 786,26
résultat avant impôts (VII+X)	308 246 134,60	(2 351 477,78)	305 894 656,82	323 689 616,53
impôts sur les résultats	40 198 653,00	0,00	40 198 653,00	94 426 279,00
résultat net (XI-XII)	268 047 481,60	(2 351 477,78)	265 696 003,82	229 263 337,53
total des produits (I+IV+VIII)	3 873 181 342,21	0,00	3 873 181 342,21	4 101 881 939,02
total des charges (II+V+IX+XIII)	3 605 133 860,61	2 351 477,78	3 607 485 338,39	3 872 618 601,49
résultat net (total des produits-total des charges)	268 047 481,60	-2 351 477,78	265 696 003,82	229 263 337,53

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice 2021
Capitaux propres		
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251 021 566,80	251 021 566,80
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50 294 528,00	50 294 528,00
Autres réserves	496 402 127,57	454 402 127,57
Report à nouveau (2)	11 511 843,78	279 354,25
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	265 696 003,82	229 263 337,53
Résultat avant impôts		
total des capitaux propres (A)	1 577 871 349,97	1 488 206 194,15
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
total des capitaux assimilés (B)	0,00	0,00
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
total des dettes de financement (C)	0,00	0,00
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
total I (A+B+C+D+E)	1 577 871 349,97	1 488 206 194,15
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	566 699 263,78	294 683 280,90
Client créditeurs, avances et acomptes	22 055 499,06	17 868 658,99
Personnel	2 718 416,06	3 660 692,14
Organismes sociaux	10 119 381,06	9 205 900,77
Etat	5 722 785,12	39 535 855,24
Comptes associés et sociétés du groupe	403 479 051,10	486 815 061,14
Autres créances	3 633 800,37	4 266 020,25
Comptes de régularisation passif	65 207 287,32	89 520 751,91
total II(F+G+H)	1 079 635 483,87	945 556 221,34
Autres provisions pour risques et charges (G)	6 682,55	2 992,00
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (H)	259 952,60	193,00
total III	1 079 902 119,02	945 559 406,34
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	600 000 000,00	100 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)	165,79	
total IIII	600 000 165,79	100 000 000,00
total général I+II+III+IIII	3 257 773 634,78	2 533 765 600,49

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 353 625 966,75	3 666 221 174,08
2	- Achats revendus de marchandises	2 889 599 035,35	3 182 716 917,27
	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	464 026 931,40	483 504 256,81
3	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	183 217 687,26	175 717 238,75
4	Ventes de biens et services produits	183 217 687,26	175 717 238,75
5	Variation de stocks de produits		
6	Immobilisations produites par l'ese pour elle même		
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	255 682 922,13	227 794 174,46
7	Achats consommés de matières et fournitures	38 045 422,65	44 262 983,24
8	Autres charges externes	217 637 499,48	183 531 191,22
	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	391 561 696,53	431 427 321,10
9	+ Subventions d'exploitation		
10	- Impôts et taxes	13 112 044,43	11 718 565,41
11	- Charges de personnel	196 855 953,50	192 174 649,77
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	181 593 698,60	227 534 105,92
12	+ Autres produits d'exploitation	2 776 800,00	3 776 000,00
13	- Autres charges d'exploitation	5 195 829,78	5 050 961,48
14	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	3 627 604,05	3 284 711,44
15	- Dotations d'exploitation	66 983 884,78	65 574 306,73
	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	115 818 388,09	163 969 549,15
	RESULTAT FINANCIER	26 298 738,85	17 480 281,12
	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	142 117 126,94	181 449 830,27
	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	163 777 529,88	142 239 786,26
16	- Impôts sur les résultats	40 198 653,00	94 426 279,00
	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	265 696 003,82	229 263 337,53
1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
	* Benefice +	265 696 003,82	229 26

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	59 820 733,90	1 363 920,15	0,00	2 680 907,45	0,00	3 842 603,77	203 943,20	59 819 014,53
* Frais préliminaires	203 943,20						203 943,20	0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 616 790,70	1 363 920,15		2 680 907,45		3 842 603,77		59 819 014,53
* Primes de remboursement obligations								0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)								0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
* Immobilisation en recherche et développement								0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires								0,00
* Fonds commercial	140 000,00							140 000,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	831 394 255,93	198 849 482,88	0,00	23 756 393,43	199 673 675,97	0,00	26 233 357,68	828 093 098,59
* Terrains	147 398 889,50			755 997,80	1 059 377,01			147 095 510,29
* Constructions	467 704 453,48	11 996 772,49		21 652 403,49	103 564 406,32			397 789 223,14
* Installations techniques, matériel et outillage	51 039 610,50	1 919 028,44		838 511,14	172 097,10			53 625 052,98
* Matériel de transport	85 235 698,80	147 481 668,16			94 877 795,54			137 839 571,42
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	66 774 323,28	9 642 539,51		509 481,00				76 926 343,79
* Autres immobilisations corporelles Informatique	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	13 241 280,37	27 809 474,28					26 233 357,68	14 817 396,97
TOTAL GENERAL	891 354 989,83	200 213 403,03	0,00	26 437 300,88	199 673 675,97	3 842 603,77	26 437 300,88	888 052 113,12

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - synthèse des masses du bilan

Masses	exercice a	exercice b	variation a - b	
			emplois c	ressources d
financement permanent	1 577 871 349,97	1 488 206 194,15		89 665 155,82
Moins actif immobilisé	1 300 375 450,46	1 224 925 132,69	75 450 317,77	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONNELS (1-2) (A)	277 495 899,51	263 281 061,46		14 214 838,05
actif circulant	1 925 093 796,12	1 248 137 487,41	676 956 308,71	
moins passif circulant	1 079 902 119,02	945 559 406,34		134 342 712,68
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	845 191 677,10	302 578 081,07	542 613 596,03	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	(567 695 777,59)	(39 297 019,61)		528 398 757,98

II - emplois et ressources

I- RESOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	(22 943 344,86)	0,00	(29 025 198,57)
* capacité d'autofinancement		153 087 503,14		147 005 649,43
* distributions de bénéfices		176 030 848,00		176 030 848,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	247 371 586,94	0,00	218 396 297,82
* cessions d'immobilisations incorporelles.				
* cessions d'immobilisations corporelles.		247 371 586,94		218 396 297,82
* cessions d'immobilisations financières				
* récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
* augmentations de capital, apports				
* subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembourse)				
total I : ressources stables (A+B+C+D)	0,00	224 428 242,08		189 371 099,25
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* acquisition et augmentations d'immobilisation E	208 849 483,88	0,00	262 690 064,04	0,00
* acquisition d'immobilisations incorporelles				
* acquisition d'immobilisations corporelles	198 849 483,88		77 690 064,04	
* acquisition d'immobilisations financières	10 000 000,00		185 000 000,00	
* augment. des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)	1 363 920,15		5 111 685,30	
total II : emplois stables (E+F+G+H)	210 213 404,03	0,00	267 801 749,34	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	542 613 596,03	0,00		122 621 628,48
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	528 398 757,98	44 190 978,39	0,00
TOTAL GLOBAL	752 827 000,06	752 827 000,06	311 992 727,73	311 992 727,73

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2. Provisions réglementées								0,00
3. Provisions durables pour risques et charges								0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	86 485 142,15	2 458 597,59			1 066 113,58		24 743 371,39	63 134 254,77
5. Autres Provisions pour risques et charges	2 992,00		6 682,55		2 992,00			6 682,55
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	86 488 134,15	2 458 597,59	6 682,55	0,00	1 069 105,58	0,00	24 743 371,39	63 140 937,32
TOTAL (A + B)	86 488 134,15	2 458 597,59	6 682,55	0,00	1 069 105,58	0,00	24 743 371,39	63 140 937,32

ETAT DES DEROGATIONS

Indication des Drogations	Justifications des Drogations	Influence des Drogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Drogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Drogations aux méthodes d'évaluation		
III- Drogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	27 137 635,96	12 092 661,24	3 842 603,77	35 387 693,43
* Frais préliminaires				0,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	27 137 635,96	12 092 661,24	3 842 603,77	35 387 693,43
* Primes de remboursement obligations				0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (ajout)				0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
* Immobilisation en recherche et développement	0,00			0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00			0,00
* Fonds commercial				0,00
* Autres immobilisations incorporelles				0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	431 411 326,18	52 432 625,95	129 435 877,90	354 408 074,23
* Terrains				0,00
* Constructions	325 384 762,28	17 680 923,50	100 283 880,10	242 781 805,68
* Installations techniques, matériel et outillage	36 638 090,43	2 942 552,54	156 178,26	39 424 464,71
* Matériel de transport	21 285 000,34	26 527 634,94	28 995 819,54	18 816 815,74
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	48 103 473,13	5 281 514,97		53 384 988,10
* Autres immobilisations corporelles Informatique				0,00
* Immobilisations corporelles en cours				0,00
TOTAL GENERAL	458 548 962,14	64 525 287,19	133 278 481,67	389 795 767,66

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions	41 018 740,00	27 003 574,00
- Cautions provisoires	4 447 000,00	9 557 914,00
- Cautions définitives	4 524 740,00	4 200 660,00
- Retenues de garanties	11 288 000,00	7 741 000,00
- Cautions étrangères	4 411 000,00	4 156 000,00
- Cautions diverses	16 348 000,00	1 348 000,00
* Autres engagements donnés	-	-
- Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
{ TOTAL (1)	41 018 740,00	27 003 574,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions marchandises	200 000 000,00	200 000 000,00
TOTAL	200 000 000,00	200 000 000,00

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature [1]	Date et lieu d'inscription	Objet [1][2]	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* Sûretés données					
* Sûretés reçues					
- MACHKOUR MOHAMED	786 000,00	Nantissement matériel (4 tracteurs)			
- EDDLYMY HAMID	21 879 942,20	Saisie exécutée à hauteur de 1.400.000,00 (produit de vente de 2 biens saisis). Un 3ème bien est en cours de		membre du personnel	
- IZARZAR NABIL	1 973 173,67	Saisie conservatoire sur appartement TF 34743/61		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693 086,88	Saisie conservatoire sur maison R+2			

[1] Gage : 1-Hypothèque : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)

[2] préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associées, membres du personnel)

[3] préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteurs (sûretés reçues)

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'é
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
DIAMOND MOTORS	1050178	Automobile	50 000 000,00	99,99	49 600 000,00	49 600 000,00	31/12/2022	59 440 868,15	3 994 505,24	3 000 000,00
SCAMA	1050164	Automobile	200 000 000,00	99,99	139 995 500,00	139 995 500,00	31/12/2022	229 148 808,11	12 987 872,60	15 000 000,00
SOMMA	1048137	Matériel agricole & TP	91 666 500,00	99,99	61 994 000,00	61 994 000,00	31/12/2022	90 696 769,54	-148 067,24	0,00
SM2A	4902757	Automobile	150 000 000,00	99,98	144 959 900,00	144 959 900,00	31/12/2022	163 055 717,18	9 482 194,68	8 500 000,00
LEADER LOCATION	40276844	Location de voitures	20 000 000,00	99,99	19 999 500,00	19 999 500,00	31/12/2022	21 783 144,92	2 862 423,34	0,00
AUTOHALL.COM	40104933	Communication & publicité	500 000,00	99,99	499 400,00	499 400,00	31/12/2022	2 153 593,29	784 619,22	0,00
AUTOHALL VEHICULES INDUSTRIELS	40241074	Automobile	100 000 000,00	99,99	70 000 000,00	70 000 000,00	31/12/2022	113 372 000,22	7 874 886,60	2 500 000,00
AUTOHALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	14443027	Services financiers	10 000 000,00	100,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2022	10 848 702,17	267 706,96	0,00
AUTOHALL IMMOBILIER	15170665	Immobilier	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2022	63 634 180,88	-2 813 734,68	0,00
SMVN	15188504	Automobile	100 000 000,00	100,00	100 000 000,00	100 000 000,00	31/12/2022	88 816 644,47	-5 417 593,86	0,00
AFRICA MOTORS	15241708	Automobile	50 000 000,00	100,00	50 000 000,00	50 000 000,00	31/12/2022	23 349 719,95	-23 534 482,88	3 000 000,00
AUTRES	0		0,00	0,00	34 590,00	34 590,00	31/12/2022	0,00	0,00	0,00
AUTO HALL OCCASION	48591836	Vente véhicules d'occasion	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2022	-4 089 676,55	-7 395 597,00	0,00
LEADER LOCATION CAMIONS	50360519	Location des camions	5 000 000,00	100,00	5 000 000,00	5 000 000,00	01/01/2022	3 602 598,50	-1 415 767,51	0,00
AUTO HALL LUXURY	14423440	Automobile	32 000 000,00	100,00	30 000 000,00	30 000 000,00	01/01/2022	4 121 757,86	-2 213 155,73	0,00
SMAM	52639337	Automobile	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	31/12/2022	12 116 069,59	2 116 069,59	0,00
Total			929 166 500,00	--	802 082 890,00	802 082 890,00	--	882 050 898,28	-2 568 120,67	32 000 000,00

ETAT B6: TABLEAU DES CREANCES

C R E A N C E S	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organi.publics	Montants sur les entreprises liéee	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 215,00							
. Prêts Immobilisés	36 215,00							
. Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 831 056 797,87	16 483 592,77	1 733 920 064,07	80 653 141,03	4 119 728,42	114 951 174,35	929 071 632,44	16 572 572,75
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	41 193 006,63		40 804 688,90	388 317,73			40 742 048,90	
. Clients et comptes rattachés	1 072 980 005,64	16 483 592,77	976 231 589,57	80 264 823,30	4 119 728,42		331 920 893,28	16 572 572,75
. Personnel	4 180 229,69		4 180 229,69					
. Etat	114 951 174,35		114 951 174,35			114 951 174,35		
. Comptes d'associés&Stés du groupe	593 978 752,89		593 978 752,89				593 978 752,89	
. Autres débiteurs								
. Comptes de régularisation-Actif	3 773 628,67		3 773 628,67				3 171 986,27	

ETAT B7: TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devise	Montants sur l'Etat et organi.publics	Montants sur les entreprises liéee	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
. Emprunts obligataires								
. Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 079 635 483,87	317 857 097,22	749 676 219,41	12 102 167,24	820 034,52	15 842 166,18	903 056 957,31	318 386 455,70
. Fournisseurs et comptes rattachés	566 699 263,78	317 857 097,22	238 755 030,55	10 087 136,01	820 034,52		498 443 190,23	318 386 455,70
. Clients créditeurs, avances et acomptes	22 055 499,06		20 040 467,83	2 015 031,23			1 134 715,98	
. Personnel	2 718 416,06		2 718 416,06					
. Organismes sociaux	10 119 381,06		10 119 381,06			10 119 381,06		
. Etat	5 722 785,12		5 722 785,12			5 722 785,12		
. Comptes d'associés et sociétés du groupe	403 479 051,10		403 479 051,10				403 479 051,10	
. Autres créanciers	3 633 800,37		3 633 800,37					
. Comptes de régularisation - Passif	65 207 287,32		65 207 287,32					

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2022



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 577 871 350 MAD dont un bénéfice net de 265 696 004 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances clients s'élève à 1 025 896 K MAD représentant 31% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2022, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2022 à la création de la Société Marocaine de l'Automobile Moderne pour un capital de 10 000 K MAD.

Casablanca, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 50 00 - Fax : 05 22 28 58 70
Faïçal NEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Membre du Réseau Grant Thornton
101, Bd Abdelmoumen - Casablanca
Tél : 05 22 54 50 00 - Fax : 05 22 28 58 70
Adnan L'OUKIL
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

اوطو هول

Auto Hall

COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS

BILAN DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

PRINCIPES COMPTABLES

PRINCIPES COMPTABLES

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), les comptes consolidés du groupe Auto Hall ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telle qu'adoptées par la commission européenne.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Sociétés	Activité	% contrôle
Auto Hall	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso, et la distribution de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.	100%
SCAMA	Importation et commercialisation des véhicules de marque Ford.	100%
Diamond Motors	Importation et commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.	100%
SOMMA (fusion de SOBERMA)	Importation et Commercialisation de matériel agricole, TP et mines de marque New Holland, Casa, Belaz et autres.	100%
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules sans chauffeur	100%
Auto Hall.com	Société de communication	100%
SMVA	Importation et commercialisation de véhicules de marque Opel	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	Fonds d'investissement	100%
Auto Hall Immobilier	Fonds d'investissement ou autres opérations immobilières	100%
SMVN	Importation et commercialisation des véhicules de marque Nissan	100%
Africa Motors	Importation et commercialisation de marque DFSK/ Foton et Gaz	100%
Auto Hall Occasion	Vente de matériel d'occasion	100%
Leader Location Camion	Location longue durée de camions	100%
Auto Hall Luxury Motors	Importation et commercialisation de véhicules de marque Maserati	100%
Société Marocaine de l'Automobile Moderne	Commercialisation de véhicules de marques Fiat, Jeep & Alfa Romeo (Partenariat FCA Stellantis)	100%

PRINCIPALES REGLES APPLIQUEES

- Immobilisations incorporelles -IAS 38-

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

- Immobilisations corporelles -IAS 16-

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas du matériel de

transport.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues des immobilisations sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

- Avantages au personnel -IAS 19-

Conformément à la norme IAS 19, les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies sont calculées annuellement par un actuair indépendant.

- Retraitement des impôts -IAS 12-

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société.

- Actions propres -IAS 32-

Les actions de la société Auto Hall détenues par elle ou par ses filiales sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cessions réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés aux capitaux propres.

- Contrats de location -IFRS 16-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de la norme IFRS 16, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019 et qui vient remplacer la norme IAS 17 portant sur les contrats de location financement. Les contrats de location simple dont dispose le groupe sont conclus entre entités appartenant au périmètre de consolidation. En conséquence les charges et produits qui en résultent s'annulent dans les comptes consolidés.

Par ailleurs, le groupe Auto Hall dispose de contrats de leasing. Ces contrats continuent de faire l'objet de retraitement conformément à la norme IFRS 16.

- Incertitude relative aux traitements fiscaux -IFRIC 23-

Le Groupe a établi un diagnostic et une étude d'impact pour la mise en œuvre de l'interprétation IFRIC 23, entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2019, en procédant par une revue des sources d'incertitudes fiscales (IS) déterminées par la Direction, puis par l'évaluation et le chiffrage des risques liés à ces incertitudes afin de refléter au mieux le montant décaissable lors d'un contrôle fiscal.

BILAN CONSOLIDE (IFRS) AU 31 DECEMBRE 2022

	31-déc-22	31-déc-21
ACTIF		
Good Will	22 148 218,93	22 148 218,93
Immobilisations incorporelles	55 056 900,46	55 456 900,00
Immobilisations corporelles	1 928 179 529,32	1 715 904 354,92
Autres Instruments Financiers	577 896,03	576 396,03
Impôts différés Actif	29 699 701,40	31 640 860,97
Actifs non courants	2 035 662 246,14	1 825 726 730,84
Stocks	1 425 132 595,61	819 076 633,90
Comptes Clients	969 902 293,14	647 410 533,83
Autres créances d'exploitation	457 149 015,60	308 937 691,13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 190 468,07	107 267 171,61
Actifs courants	2 936 374 372,42	1 882 692 030,47
Total Actif	4 972 036 618,56	3 708 418 761,31

	31-déc-22	31-déc-21
PASSIF		
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	839 944 731,77	758 328 042,66
Résultats consolidés de l'exercice	100 064 071,68	264 072 991,51
Capitaux propres part groupe	1 693 975 650,26	1 776 367 880,97
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 693 975 650,26	1 776 367 880,97
Autres passifs non courants	243 530 068,88	308 896 501,35
Impôts différés Passif	121 333 903,88	109 207 314,03
Passifs non courants	2 058 839 623,02	2 194 471 696,35
Dettes fournisseurs	744 293 600,55	569 830 318,57
Autres passifs courants	249 024 531,31	295 417 991,80
Autres passifs financiers à court terme	1 919 878 863,69	648 698 754,59
Passifs courants	2 913 196 995,54	1 513 947 064,96
Total Passif	4 972 036 618,56	3 708 418 761,31

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	4 831 136 612,44	5 084 338 394,68
Coût des biens vendus	3 950 790 016,67	4 174 269 532,66
Charges externes	155 881 119,19	137 470 651,16
Charges de personnel	266 884 950,55	266 950 627,73
Impôts et taxes	24 518 036,28	22 553 503,87
Dotations d'exploitations	197 546 592,21	185 346 849,60
Reprises d'exploitations	22 280 546,32	19 120 973,60
Autres produits	184 626 686,23	296 839 802,92
Autres charges	183 689 882,16	153 993 216,80
RESULTAT OPERATIONNEL	258 733 247,93	459 714 789,38
Produits financiers	23 168 755,67	14 755 283,31
Charges financières	101 155 878,57	71 035 884,65
RESULTAT FINANCIER	-77 987 122,90	-56 280 601,34
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	180 746 125,03	403 434 188,04
Charges d'impôt	80 682 053,35	139 361 196,53
- Impôt exigible	66 913 440,23	122 094 584,74
- Impôt différé	13 768 613,12	17 266 611,79
RESULTAT NET CONSOLIDE	100 064 071,69	264 072 991,51

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

	31-déc-22	30-déc-21
Flux de trésorerie d'exploitation	(341 669)	1 664 326
Résultat net consolidé	100 064	264 073
Dotations aux amortissements	182 959	165 109
Elimination des impôts différés produits de cession des immobilisations corporelles	13 769	17 267
VNC sur cession d'actifs	144 983	294 617
Variation du besoin en fond de roulement	113 247	118 166
Autres produits/charges non encaissables	(948 689)	750 195
Coût de l'endettement	37	673
	51 961	54 226
Flux de trésorerie d'investissement	(662 010)	(691 274)
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	(511 671)	(378 848)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(144 983)	(294 617)
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	(5 356)	(17 809)
Flux de trésorerie de financement	(290 577)	(287 468)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(176 031)
Dividendes convertis en actions		
Remboursement des dettes de financement	(63 053)	(57 369)
Coût de l'endettement	(51 961)	(54 226)
Autres	468	158
Variation de trésorerie nette	(1 294 256)	685 584
Trésorerie d'ouverture	(541 432)	(1 227 016)
Trésorerie de clôture	(1 835 688)	(541 432)

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2021	502 945	251 022	758 328	264 073	1 776 368		1 776 368
Dividendes			(176 031)		(176 031)		(176 031)
Affectation de résultat			264 073	(264 073)			
Résultat net de l'exercice				100 064	100 064		100 064
Autres Mouvements sur les capitaux			(6 425)		(6 425)		(6 425)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	502 945	251 022	839 945	100 064	1 693 976		1 693 976

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2022

Fidarc
Grant Thornton
7, Boulevard Driss Sraoui
20100 Casablanca
Maroc

mazars
101, Rue Abdelmoumen
20100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 693 976 K MAD dont un bénéfice net consolidé de 100 064 K MAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et au sein de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

* Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2022, la valeur nette des créances clients s'élève à 969 902 K MAD représentant 20% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2022, dans un contexte économique difficile, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circulation des avis et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conceptions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON
FIDARC GRANT THORNTON
Maroc
7, Boulevard Driss Sraoui
20100 Casablanca
Tél : 0521 44 44 44 - Fax : 0522 98 98 79

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Maroc
101, Rue Abdelmoumen
20100 Casablanca
Tél : 0522 423 423

Adnane LOUKILI
Associé

Le rapport financier de l'année 2022 est disponible sur le site internet d'Auto Hall www.autohall.ma.